



Arts, lettres, langues

Département de Littérature Département de Linguistique

Licence 3 Lettres

2018-2019









LICENCE de Lettres Modernes

3^{ème} Année (L3) Organisation et Programmes



Direction de département

Littérature

Magali Nachtergael (D119)

nachtergael@univ-paris13.fr

Linguistique

Pauline Haas (D127)

pauline.haas@univ-paris13.fr

Secrétaire pédagogique

Bureau C202

Courriel: sec-lm.lshs@univ-paris13.fr

Téléphone: 01 49 40 30 40

Fax: 01 49 40 37 06

Université Paris 13 - UFR LLSHS 99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse Tél. +33 (0)1 49 40 30 00 - Fax +33 (0)1 49 40 37 06



Sommaire

I. Informations générales	4
1. Présentation de la licence	
Administration et équipe pédagogique	6
Calendrier universitaire	7
L'Espace Langues	8
Accès Internet et ressources informatiques	8
Bourses et financements	9
2. Déroulement général de la Licence 3	10
Parcours linguistique générale et linguistique française (LING)	10
Parcours littérature (LITTÉ)	
Pendant la Licence 3	10
Après la Licence 3	11
Débouchés professionnels	11
3. Règlement des études	12
4. Les examens	13
Session 1 : contrôle continu (CC) / contrôle terminal (CT)	13
Session 2 : les examens de rattrapage	
5. Le plagiat	16
Qu'entend-on par « plagiat » ?	
Quelles sanctions sont encourues ?	16
II. Structuration de la L3	17
1. Parcours Linguistique	
Semestre 5 (parcours LING)	
Semestre 6 (parcours LING)	19
2. Parcours Littérature	20
Semestre 5 (parcours LITTÉ)	20
Semestre 6 (parcours LITTÉ)	21
III. Description des enseignements	22
1. Cours du semestre 5 (L3)	
2. Cours du semestre 6 (L3)	
3. Propositions de lectures	
IV. Description des dispositifs d'enseignement	
1. Devenir enseignant (professorat des écoles)	
2. Devenir enseignant de Français Langue Étrangère (FLE)	
2. Develor enseignant de Français Langue Ltrangere (FLE)	



I. Informations générales



1. Présentation de la licence

Bienvenue à l'Université Paris 13, membre de Sorbonne Paris Cité.

La licence de Lettres Modernes est préparée à l'Université Paris 13 au sein de l'UFR LLSHS (Lettres, Langues, Sciences de l'homme et des sociétés), la formation étant assurée conjointement par les départements de Linguistique et de Littérature. La poursuite des études peut se faire après la licence à Paris 13 en Master (le diplôme intermédiaire de maîtrise n'est plus délivré), puis en Doctorat.

L'Université Paris 13 assure une préparation au CAPES de Lettres Modernes. Elle offre également des enseignements préparant spécifiquement au Professorat des Écoles ainsi qu'à l'enseignement du Français Langue Etrangère (option didactique du FLE).

La licence de Lettres Modernes dispose d'une plateforme pédagogique où différentes informations et des supports de cours pour chaque enseignement sont accessibles. Les étudiants doivent s'y inscrire via leur Espace Numérique de Travail (ENT).

Des tuteurs sélectionnés parmi des étudiants de Licence ou de Master, et encadrés par un enseignant-chercheur coordinateur, sont là pour encadrer les étudiants qui en ressentent le besoin (soutien méthodologique, explication de point de cours, aide aux révisions mais aussi conseils pour les choix d'options). Les séances de tutorat ont lieu en salle D111 (consulter le planning).

Les étudiants de Lettres Modernes peuvent enrichir leur formation en passant un semestre ou un an dans une université étrangère. Le service des relations internationales de l'université accompagne les démarches en direction des universités étrangères et propose de multiples destinations dans le cadre de programmes de coopération (Erasmus pour l'Europe, Micefa pour les États-Unis, Crepuq pour le Canada, entre autres possibilités). Il propose également une aide pour accomplir les formalités nécessaires à la mobilité et notamment l'obtention d'une bourse.



Administration et équipe pédagogique

Secrétariat

Kevin Joseph

Bureau C202 — 01 49 40 32 40 — sec-lm.lshs@univ-paris13.fr

NOM	Bureau
Direction	
Magali Nachtergael (Littérature)	D119
Pauline Haas (Linguistique)	D127
Enseignants	
Lucie Barque	D127
Véronique Bonnet	D125
Mireille Brangé	D133
Pierre-André Buvet	couloir E
Emmanuel Cartier	B207 (Institut Galilée)
Anne Coudreuse	D125
Fabrice Issac	couloir E
Marc Kober	D121
Anne Larue	D121
Mathilde Lévêque	D119
Sylvain Loiseau	D129
Salah Mejri	couloir E
Frédéric Moussion	D123
Marie-Anne Paveau	D127
Denis Pernot	D110
Xavier Laurent Salvador	couloir E
Isabelle Simatos	D127
Anne Sinha	D 133
Valérie Stiénon	D125
Juliette Vion-Dury	D110
Pierre Zoberman	D117



Calendrier universitaire

Rentrée universitaire 2018-2019 : lundi 4 septembre 2018

Informations, remise des emplois du temps et inscriptions aux cours (TD/CM)	Lundi 13 septembre 2018 à 11h en C304
Début des cours et TD du 1 ^{er} semestre	Lundi 18 septembre 2018

Vacances de la Toussaint : dimanche 28 octobre au dimanche 4 novembre 2018

Fin des cours du 1 ^{er} semestre	Dimanche 16 décembre 2018
Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens (CC)	Lundi 17 au samedi 22 décembre 2018

Vacances de Noël: du dimanche 23 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019

Examens contrôle terminal du 1 ^{er} semestre L1, L2 et L3	Lundi 7 au vendredi 18 janvier 2019
Inscriptions pédagogiques du 2 ^{ème} semestre	Jeudi 17 et vendredi 18 janvier 2019
Début des cours et TD du 2 ^{ème} semestre	Lundi 21 janvier 2019
Jury du 1 ^{er} semestre	Lundi 4 février au vendredi 8 février 2019

Vacances d'hiver : dimanche 3 mars au dimanche 10 mars 2019 Vacances de printemps : dimanche 21 avril au dimanche 5 mai 2019

Fin des cours du 2 ^{ème} semestre	Samedi 4 mai 2019
Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens (CC)	Lundi 6 au samedi 11 mai 2019
Examens 2 nd semestre L1, L2 et L3	Lundi 13 au samedi 25 mai 2019
Jury de 2 ^{ème} semestre (1 ^{ère} session et année)	Lundi 3 au vendredi 7 juin 2019

Examens de rattrapage

Rattrapages du 1 ^{er} semestre	Mardi 11 au vendredi 21 juin 2019
Rattrapages du 2 nd semestre	Lundi 24 au jeudi 4 juillet 2019
Jury de 2 ^{ème} session (et année)	Lundi 8 juillet au mardi 9 juillet 2019

Permanences d'orientation et de réorientation : mercredi 10 au jeudi 12 juillet 2019

Fin de l'année universitaire : vendredi 12 juillet 2019



L'Espace Langues

L'Espace Langues (G219) est principalement destiné aux étudiants qui ne se spécialisent pas en langues vivantes, mais les étudiants d'anglais y sont volontiers accueillis. C'est là qu'ils trouveront des ressources vidéo, multimédias et informatiques (CD-ROM, recherches internet, etc.). L'Espace Langues offre aussi une remise à niveau en français, notamment pour des étudiants étrangers.

Des questions?

Évelyne MARQUES

Bureau G205 01 49 40 31 62 adm-sel@univ-paris13.fr

Accès Internet et ressources informatiques

Les étudiants ont accès à Internet en de nombreux endroits de l'université, notamment à l'Espace Langues (voir ci-dessus), à la bibliothèque, au service VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) et au restaurant universitaire. En outre, des ordinateurs sont à la disposition des étudiants pour réaliser leurs travaux. Renseignements en salle G207.

E-learning

L'Université Paris 13 a instauré une plate-forme de e-learning où les étudiants trouveront des exercices de français (cours de Qualité d'Expression). Il conviendra donc de s'équiper d'un ordinateur ou de venir régulièrement à l'université se connecter.

ENT

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est le meilleur moyen pour connaître votre emploi du temps, vos notes et être au courant de tous les événements de Paris 13. Votre ENT vous propose :

- ➤ Une boîte mail avec adresse personnalisée en prenom.nom@edu.univ-paris13.fr vous est attribuée et toutes les communications de l'Université vous y sont adressées.
- L'accès à votre emploi du temps et à vos notes.
- Un espace de stockage.
- Les actualités de l'Université (événements sportifs, culturels, conférences, forums, etc.).
- ➤ Des informations sur votre UFR/composante de rattachement.
- L'accès à des logiciels et bien d'autres services à découvrir en septembre.

Pour accéder à l'ENT : https://ent.univ-paris13.fr



Bourses et financements

Il y a plusieurs sources de financement accessibles aux étudiants afin de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles. Le site suivant http://www.european-funding-guide.eu/fr peut vous aider à déterminer quelle bourse ou subvention correspond le mieux à votre situation et vous guidera sur les démarches à accomplir pour l'obtenir.

Ce projet est soutenu par la Commission européenne. Pour en savoir davantage, consulter le site suivant : http://www.european-funding-guide.eu/fr/content/about-us



2. Déroulement général de la Licence 3

Comme toute mention de licence dans le système LMD, la licence de Lettres Modernes se compose d'Unités d'Enseignements (UE) correspondant à un total de 180 crédits ECTS.

Elle se déroule sur 6 semestres (S1 à S6), c'est à dire 3 années (L1 à L3). Chaque semestre doit comptabiliser un total de 30 crédits ECTS.

À partir de la L3, les étudiants doivent choisir un parcours, qui correspond à une spécialisation disciplinaire. Deux parcours sont proposés :

Parcours linguistique générale et linguistique française (LING)

Ce parcours propose un renforcement disciplinaire en linguistique. Les enseignements y sont variés et touchent à de nombreux domaines de la linguistique : syntaxe, sémantique, phonétique/phonologie, analyse du discours, histoire de la langue, philosophie du langage, linguistique informatique. Les étudiants ayant suivi ce parcours pourront s'orienter principalement vers la préparation des concours d'enseignement et les masters de recherche, en particulier le Master SdL (Sciences du langage) ou TAL (Traitement Automatique des Langues).

Parcours littérature (LITTÉ)

Ce parcours comprend un renforcement disciplinaire en littérature en proposant des UE autour des spécialités de recherche des différents enseignants du département de Littérature (entre autres : écritures personnelles, littérature populaire, littérature de jeunesse, littérature francophone, littérature comparée, littérature ultra-contemporaine, littérature antique). Il permet une orientation ultérieure vers la préparation des concours d'enseignement et les masters de recherche.

Pendant la Licence 3

- A partir du semestre 3 (L2), une **option didactique du FLE** (Français Langue Étrangère) est proposée aux étudiants de lettres modernes, d'anglais ou d'espagnol. Cette option comporte **8 cours répartis sur les années L2 et L3** et s'adresse à tout étudiant qui souhaite se préparer à enseigner le français à un public non francophone, en France ou à l'étranger. Pour plus de renseignements, contactez Frédéric Moussion, frederic.moussion@univ-paris13.fr. Descriptif complet des cours de didactique du FLE page 48 de la brochure.
- o Pendant le cursus de Licence (L1, L2 et L3), l'UFR LLSHS propose des enseignements axés sur les disciplines enseignées dans le primaire et faisant l'objet d'épreuves au **concours d'enseignement**, notamment des UE scientifiques spécifiquement adaptées aux étudiants de formation non scientifiques. Cf. description complète page 47 de la brochure.
- Pendant tout le cursus de Licence (L1, L2, L3), les étudiants peuvent préparer et passer une **certification en langue (CLES)**, cf. page 52.



Après la Licence 3

Les étudiants ayant obtenu 60 ECTs en L3 sont titulaires d'une licence de Lettres Modernes.

- Après la L3 Lettres Modernes, les étudiants peuvent entrer en Master à Paris 13, ou dans d'autres universités, en déposant un dossier de candidature au service des inscriptions (couloir A). L'entrée en M1 est sélective et dépend des résultats obtenus en L3.
- Les Masters proposés à Paris 13 seront présentés pendant l'année de L3 en UE7 au S5 puis au S6 voir « Intervenants Professionnels ». Ces cours sont obligatoires.

Débouchés professionnels

La formation de licence proposée est une formation généraliste par ses enseignements fondamentaux et méthodologiques, et elle prépare également les étudiants au monde de l'emploi en proposant des enseignements professionnalisants (informatique, langue, préparation du projet professionnel) et des UE de Parcours qui les conduisent à découvrir un certain nombre de domaines d'activités. Elle offre de multiples possibilités de parcours et de débouchés (liste non exhaustive) :

- o concours de l'enseignement primaire et secondaire
- o concours de la fonction publique
- o métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques
- o métiers de la rédaction, de la culture, de la communication et de l'information (journalisme, communication, *etc.*)
- o enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiants ayant suivi l'option FLE en L2 et L3)

Pour toute question relative à l'orientation professionnelle, il ne faut pas hésiter à consulter le service VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) : https://www.univ-paris13.fr/orientation/



3. Règlement des études

Un extrait du règlement des études et des examens de l'UFR LLSHS devra obligatoirement être retiré au secrétariat du département avant le 31 octobre 2018.

La fiche pédagogique est OBLIGATOIRE. Il faut la rendre au secrétariat. Sans elle, il est impossible de valider des UEs.

EXTRAITS DU REGLEMENT DES ETUDES de l'UFR LLSHS

(Approuvé par le conseil d'UFR et le CEVU le 14/09/2015)

- ➤ Pour le contrôle d'identité, <u>seule la carte d'étudiant</u> sera acceptée. Elle peut être contrôlée à tout moment.
- Les étudiants devront déposer leur sac à l'entrée de la salle. Ne sont conservés sur la table que la carte d'étudiant, le matériel pour écrire et les feuilles d'examen (copies et brouillons). Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non respect de cette disposition constitue une fraude. Les documents ne seront autorisés que sur avis explicite de l'enseignant responsable de l'examen et si cela est mentionné sur le sujet.
- L'émargement est obligatoire lors de chaque examen.
- Aucun étudiant ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle.
- > Il est strictement interdit aux étudiants de parler ou de communiquer avec leurs voisins, quel qu'en soit le motif.
- L'usage des téléphones portables, baladeurs, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est formellement interdit durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte et hors de portée du candidat.
- En ce qui concerne les copies anonymées, il ne sera donné qu'une seule copie par étudiant à chaque épreuve. Les feuilles intercalaires seront remises en cas de besoin sur demande à raison d'une feuille à la fois.
- Au-delà d'une demi-heure de retard les étudiants ne seront pas autorisés à composer.
- Les candidats ne seront pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.
- > Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Il est rappelé que toute fraude lors d'un examen peut être sanctionnée par la Section disciplinaire de l'Université et entraîner une exclusion partielle ou totale de l'Université.



4. Les examens

Session 1 : contrôle continu (CC) / contrôle terminal (CT)

Qu'est-ce que le Contrôle Continu (CC)?

- o la présence des étudiant.e.s au cours est obligatoire ;
- o **la présence doit être active** : prendre des notes, préparer les exercices et devoirs demandés par les enseignants ;
- o **la présence doit être respectueuse :** être ponctuel, pas de bavardage, téléphones portables éteints et rangés ;
- o **en CC, chaque cours fait l'objet de plusieurs évaluations** (en général deux) qui ont lieu au cours du semestre. La moyenne de ces notes est calculée à la fin du semestre. En cas de moyenne supérieure à 10, l'étudiant valide le cours. En cas de moyenne inférieure à 10, l'étudiant peut être autorisé à se présenter au rattrapage.

Les étudiant.e.s ne relevant pas de conditions particulières doivent être assidu.e.s en classe et sont obligatoirement inscrit.e.s en CC.

Qu'est-ce que le Contrôle Terminal (CT) ?

- o **les étudiant.e.s sont dispensé.e.s d'assiduité** : la présence au cours est facultative. Néanmoins, l'étudiant.e peut venir en cours dès qu'il/elle le peut (en avertissant l'enseignant).
- o **l'étudiant.e est évalué.e lors d'un seul examen à la fin du semestre.** En cas de note supérieure à 10, l'étudiant.e valide le cours. En cas de note inférieure à 10, l'étudiant.e est autorisé.e à se présenter au rattrapage.
- Les étudiant.e.s en CT doivent lire la brochure, en particulier les bibliographies, se rendre sur l'ENT régulièrement, afin de travailler sur les documents déposés par les enseignants.

Conditions donnant droit à une dispense d'assiduité (CT)

Les étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité pour tout ou partie des enseignements s'inscrivent en CT. La liste exhaustive des conditions ouvrant droit au CT est :

- o étudiant(e) salarié(e) (fournir le contrat de travail)
- o étudiant(e) chargé(e) de famille (fournir le livret de famille)
- o étudiant(e) handicapé(e) (fournir une pièce justificative)
- o étudiant(e) sportif/sportive de haut niveau (fournir une pièce justificative)

Les étudiant.e.s qui ne sont dans aucune de ces quatre situations ne sont pas autorisé.e.s à s'inscrire en CT.



CC on CT?

Un.e étudiant.e relevant des conditions particulières rappelées ci-avant doit choisir entre CC et CT.

• Le statut, CC ou CT, ne concerne que les enseignements auxquels l'étudiant.e est réellement empêché d'assister.

Ainsi, un.e étudiant.e salarié.e travaillant le lundi et le mardi pourra passer les cours ayant lieu ces jours là en CT, mais les cours ayant lieu les autres jours seront à valider en CC.

Un.e étudiant.e qui a des horaires de travail variables d'une semaine à l'autre pourra s'inscrire en CT à l'ensemble des enseignements. En cas de doute, il est conseillé de s'inscrire en CT car en cas d'absence à l'un des devoirs de CC, l'étudiant.e devra directement aller aux rattrapages.

Ouand et comment s'inscrire en CC ou CT ?

Au début du semestre, les étudiants font leur **inscription pédagogique au secrétariat de leur formation.** Au cours de cette inscription pédagogique, ils doivent indiquer le mode de validation pour chacun des cours. Par défaut, le mode de validation d'un cours est le contrôle continu (CC). Certains étudiants (voir conditions ci-dessous) ont toutefois la possibilité de choisir d'être évalués en contrôle terminal (CT).

Changements de situation

Un.e. étudiant.e dont la situation change en cours de semestre – difficulté de santé, démarrage d'une activité professionnelle, naissance d'un enfant – peut changer de statut (CC / CT) en se rendant au secrétariat de la licence muni.e des justificatifs nécessaires.

Un.e étudiant.e qui n'est pas certain.e, du fait de sa situation, de pouvoir assister à l'ensemble des douze séances d'un cours a intérêt à s'inscrire à ce cours en CT – sous peine de passer directement au rattrapage si, inscrit.e en CC, il/elle manque l'une des évaluations.



Session 2 : les examens de rattrapage

Les examens de rattrapage du S1 et du S2 ont lieu en juin et jusqu'au début de juillet.

- o Le rattrapage est une seconde chance : si vous n'avez pas 10/20 à une UE (en CC ou CT selon votre statut), vous passez le rattrapage. Vous ne pouvez passer le rattrapage que pour les cours (EC) pour lesquels vous n'avez pas obtenu 10/20. (cf. la rubrique « exemples » ci-dessous).
- L'absence à l'un des devoirs de CC sans justificatif d'absence conduit directement l'étudiant inscrit en CC au rattrapage.
- Si vous êtes en CC, <u>trois absences injustifiées</u> au cours du semestre (que l'étudiant ait été
 ou non présent lors des devoirs) annulent les éventuelles notes déjà obtenues et l'étudiant
 va directement au rattrapage.
- Le rattrapage est une seconde chance, donc il ne peut pas vous pénaliser. Concrètement, c'est la meilleure note (entre session 1 et session 2) qui sera conservée.

Exemples

Imaginons une UE1 qui comporte deux Éléments Constitutifs (EC-A et EC-B). Rappel : un EC est un cours.

Cas 1

L'étudiant obtient les notes suivantes en session 1 :

EC-A: 5/20 EC-B: 15/20

Moyenne pour l'UE1 : 10/20.

L'étudiant ne peut pas passer le rattrapage (impossible d'augmenter le 5/20 obtenu à l'EC-A puisque l'UE1 est validée).

Cas 2

L'étudiant obtient les notes suivantes en session 1 :

EC-A: 6/20 EC-B: 12/20

Moyenne pour l'UE1 : 9/20.

L'étudiant peut passer au rattrapage l'EC-A afin d'essayer de valider l'UE1. L'étudiant ne peut pas passer l'EC-B puisque la note obtenue est supérieure à 10.



5. Le plagiat

À lire par tout(e) étudiant(e) qui s'inscrit dans une formation LLSHS

Qu'entend-on par « plagiat »?

Un travail personnel suppose la recherche d'informations et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte, fragment de texte, fragment de phrase). Cela se produit **TOUTES LES FOIS QUE L'ON INCORPORE A SON PROPRE TEXTE DES PASSAGES SANS INDIQUER EXPLICITEMENT LA CITATION** par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'Internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, mais c'est aussi une **fraude** et donc une pratique qui est sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Quelles sanctions sont encourues?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant(e) plagiaire s'expose :

- ➤ à être sanctionné(e) **pour l'exercice** (défaillance) et
- → à être déféré(e) devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer.



II. Structuration de la L3



1. Parcours Linguistique

Semestre 5 (parcours LING)

UE	Intitulé UE	ECTS
UE 1	Linguistique générale et linguistique française (cours obligatoires) > Lexique 2 (2 ECTs) > Syntaxe et sémantique 1 (2 ECTs) > Analyse du discours 1 (2 ECTs) > Phonétique et phonologie 2 (2 ECTs)	8
UE 2	Culture et théorie littéraires (<u>1 cours au choix</u>) > Théories de la littérature (2 ECTs) > L'essai (2 ECTs)	2
UE 3	Études de textes (1 cours au choix) > Analyse du récit 4 (2 ECTs) > Textes poétiques contemporains (2 ECTs)	2
UE 4	 Méthodologie de parcours Linguistique (cours obligatoires) Discours numériques (2 ECTs) Atelier d'écriture 2 (2 ECTs) Grammaire pour enseigner (2 ECTs) 	6
UE 5	Langues (cours obligatoires) ➤ Langue vivante 1 (2 ECTs) ➤ Langue vivante 2 (1 ECT)	3
UE 6	Informatique pour les humanités (cours obligatoire) ➤ Outils informatiques pour le web 1 (1 ECT)	1
UE7	Approfondissement Linguistique générale (cours obligatoires) > Variations dans l'espace francophone (2 ECTs) > Intervenants professionnels (2 ECTs) Options (choisir 2 cours) > Outils informatiques pour la traduction (2 ECTs) > histoire / langues / psychologie cognitive/ littérature* (2 ECTs/cours) > UE didactique du FLE : FLE 5 et FLE 6 (2 cours = 4 ECTs) *Cf. secrétariat de Lettres Modernes	8



Semestre 6 (parcours LING)

UE	Intitulé UE	ECTS
UE 1	Linguistique générale et linguistique française (cours obligatoires) > Syntaxe 2 (2 ECTs) > Syntaxe et sémantique 2 (2 ECTs) > Analyse du discours 2 (2ECTs) > Philosophie du langage (2 ECTs)	8
UE 2	Culture et théorie littéraires (choisir 1 cours) Théories de la littérature 2 (2 ECTs) Littérature mondiale et comparée : littérature extra-européenne (2ECTs)	2
UE 3	Études de textes (choisir 1 cours) ➤ Littérature de jeunesse 2 (2 ECTs) ➤ Littératures francophones 2 (2 ECTs)	2
UE 4	Méthodologie de parcours Linguistique (choisir 3 cours) ➤ Écrits professionnels (2 ECTs) ➤ Documents numériques (2 ECTs) ➤ Rhétorique et communication (2 ECTs) ➤ Littérature ultra-contemporaine : outils critiques (2 ECTs)	6
UE 5	Langues (cours obligatoires) > Langue vivante 1 (2 ECTs) > Langue vivante 2 (1 ECT)	3
UE 6	Informatique pour les humanités (cours obligatoire) ➤ Outils informatiques pour le web 2 (1 ECT)	1
UE7	Approfondissement Linguistique générale (cours obligatoire) Intervenants professionnels (2 ECTs) Options, choisir 3 cours histoire / langues / littérature / psychologie cognitive* (2 ECTs/cours) Cours de « didactique du FLE » : FLE 7 et FLE 8 (= 2 cours = 4 ECTs) *Cf. secrétariat de Lettres Modernes	8



2. Parcours Littérature

Semestre 5 (parcours LITTÉ)

UE	Intitulé UE	ECTS
UE 1	Culture et théorie littéraires (cours obligatoires) > Théories de la littérature (2 ECTs) > L'essai (2 ECTs)	4
UE 2	Études de textes (cours obligatoires) > Analyse du récit 4 (2 ECTs) > Textes poétiques contemporains (2 ECTs)	4
UE 3	Linguistique générale et linguistique française (choisir 2 cours) ➤ Syntaxe et sémantique 1 (2 ECTs) ➤ Analyse du discours 1 (2 ECTs) ➤ Lexique 2 (2 ECTs) ➤ Phonétique et phonologie 2 (2 ECTs)	4
UE 4	Méthodologie de parcours Littérature (cours obligatoires) ➤ Le livre aujourd'hui (2 ECTs) ➤ Atelier d'écriture 2 (2 ECTs) ➤ Grammaire pour enseigner (2 ECTs)	6
UE 5	Langues (cours obligatoires) ➤ Langue vivante 1 (2 ECTs) ➤ Langue vivante 2 (1 ECT)	3
UE 6	Informatique : ➤ Outils informatiques pour le web 1 (1 ECT)	1
UE 7	Approfondissement littérature (cours obligatoires) Littératures antiques (2 ECTs) Écritures personnelles et mémoires (2 ECTs) Options, choisir 2 cours Intervenants professionnels (2 ECTs) histoire / langues / littérature / psychologie cognitive* (2 ECTS / cours) Didactique du FLE : FLE 5 et FLE 6 (2 cours = 4 ECTs) *Cf. secrétariat de Lettres Modernes	8



Semestre 6 (parcours LITTÉ)

UE	Intitulé UE	ECTS
UE 1	Culture et théorie littéraires (cours obligatoires) > Théories de la littérature 2 (2 ECTs) > Littérature mondiale et comparée : littérature extra-européenne (2 ECTs)	4
UE 2	Études de textes (cours obligatoires) > Littératures francophones 2 (2 ECTs) > Littérature de jeunesse 2 (2 ECTs)	4
UE 3	Linguistique générale et linguistique française (choisir 2 cours) > Syntaxe et sémantique 2 (2 ECTs) > Syntaxe 2 (2 ECTs) > Analyse du discours 2 (2 ECTs) > Philosophie du langage (2 ECTs)	4
UE 4	 Méthodologie de parcours Littérature (cours obligatoires) Littérature ultra-contemporaine : outils critiques (2 ECTs) Rhétorique et communication (2 ECTs) Documents numériques (2 ECTs) 	6
UE 5	Langues (cours obligatoires) ➤ Langue vivante 1 (2 ECTs) ➤ Langue vivante 2 (1 ECT)	3
UE 6	Informatique (cours obligatoire) Outils informatiques pour le web 2 (1 ECT)	
UE 7	Approfondissement littérature (cours obligatoires) Littérature et philosophie (2 ECTs) Genres et gender (2 ECTs) Options, choisir 2 cours Initiation à la recherche (2 ECTs) Intervenants professionnels (2 ECTs) histoire / langues / littérature / psychologie cognitive** (2 ECTS / cours) UE didactique du FLE : FLE 7 et FLE 8 (2 cours = 4 ECTs) **Cf. secrétariat de Lettres Modernes.	8



III. Description des enseignements

Les enseignements sont présentés par semestre (5 puis 6) et par ordre alphabétique ; les n° d'UE en fonction des parcours sont précisés entre parenthèses. Les enseignements relevant d'autres départements (options, langues vivantes, etc.) ne sont pas listés ici. Pour ces cours, voir les brochures des licences concernées (disponibles en ligne).

Des informations seront également données lors de la réunion de pré-rentrée : Jeudi 13 septembre 2018, à 11h.



1. Cours du semestre 5 (L3)

❖ Analyse du discours 1 (L3S5 – UE1 LING - UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignant : Léo Muelle

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** devoir sur table
- > Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir sur table

Objectif: Cet enseignement traite de l'articulation entre les faits de langue et leurs usages en contexte et en situation de communication, à travers l'analyse de textes écrits ou oraux.

Contenu : Ce cours est consacré à l'étude des genres et des discours à travers la manipulation de différentes catégories linguistiques visant à éclairer les stratégies que le sujet parlant peut mettre en œuvre et les moyens linguistiques dont il dispose. Les notions seront abordées à travers l'étude de textes littéraires et non littéraires pris dans la communication politique, journalistique, scientifique, romanesque et conversationnelle.

Bibliographie:

- ➤ AMOSSY, Ruth et MAINGUENEAU, Dominique (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- ➤ BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- ➤ CHARAUDEAU, Patrick, & MAINGUENEAU, Dominique (éd.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- ➤ MAINGUENEAU, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nouvelle édition Armand Colin, 2007.
- ➤ MAZIÈRE, Francine, *L'analyse du discours : histoire et pratiques*, collection « Que saisje ? », Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- **❖ Analyse du récit 4 (L3S5 UE2 LITTÉ UE3 LING)**

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Anne Coudreuse

Attention : cours en télétravail, contact avec l'enseignante et documents disponibles sur l'espace numérique de travail (ENT)

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** deux devoirs sur table en 1h30
- Contrôle terminal et session de rattrapage : un devoir sur table en 1h30

Objectif: étude du roman au XVIII^e siècle. À l'issue du cours, l'étudiant sera capable d'analyser le roman au XVIII^e siècle à partir de l'étude de deux œuvres. Il pourra réaliser le commentaire et l'explication d'un texte, et contextualiser des œuvres.



Contenu:

- ➤ Pierre Ambroise Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, édition Livre de Poche (Michel Delon).
- Denis Diderot, Jacques le fataliste et son maître, édition Folio (Yvon Belaval).

Bibliographie:

- ➤ Henri Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, A. Colin, 1975.
- Michel Delon, Laclos. Les Liaisons dangereuses, PUF, « Études littéraires », 1986.
- Michel Delon, Le Savoir-vivre libertin, Hachette Littératures, 2000.
- ➤ Béatrice Didier, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2003
- ➤ Béatrice Didier, *Jacques le fataliste et son maître* de Diderot, Gallimard, Foliothèque, 1998.
- ➤ Béatrice Didier, *Choderlos de Laclos. Les Liaisons dangereuses. Pastiches et ironie*, Éditions du temps, 1998.
- > Jean Goldzink, Le Vice en bas de soie ou le roman du libertinage, Éditions de Minuit, 2001.
- ➤ Caroline Jacot-Grapa, *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, Gallimard, Foliothèque, 1997.
- > Jean-Paul Sermain, Le Roman jusqu'à la Révolution française, Paris, PUF, 2011.

❖ Atelier d'écriture 2 (L3S5 – UE4 LING & LITTÉ)

1	0	
Crédits : 2 ECTs	Volume : 18 heures	Enseignante: Magali Nachtergael

Mode d'évaluation : exercices en classe et à rendre (écrits courts)

Contenu : Le cours a pour objectif de diversifier les compétences d'écriture en faisant varier les rythmes, les formats, le style et les genres. À la fin de l'atelier, l'étudiant devrait pouvoir être en mesure d'écrire des textes dans des situations variées et faire preuve d'autonomie. La part créative et personnelle sera particulièrement explorée.

Bibliographie : Raymond Queneau, *Exercices de style* (1947), Folio Gallimard.

Discours Numériques (L3S5 – UE4 LING)

Credits . 2 ECTS Volume . 18 neures Enseignant . Leo Muene	Crédits : 2 ECTs	Volume : 18 heures	Enseignant : Léo Muelle
--	------------------	---------------------------	-------------------------

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : réalisation numérique (blog, page personnelle, carte d'identité numérique, compte de réseau social professionnel, etc.)
- Contrôle terminal et session de rattrapage : épreuve sur table sur ordinateur

Objectif:

- savoir décrire et produire les discours numériques natifs d'internet avec leurs spécificités langagières et techniques
- acquérir une bonne connaissance des écosystèmes numériques, notamment du web 2.0, en vue d'une utilisation universitaire et professionnelle : élaboration d'une identité numérique



(page personnelle, carte d'identité numérique), utilisation des réseaux sociaux communs et professionnels, utilisation d'outils disponibles en ligne

- acquérir des méthodes de navigation efficace de manière à faire d'internet une source de documents, de savoirs et d'amélioration des compétences pour la formation universitaire et la vie professionnelle

Contenu:

Éléments théoriques :

- les caractéristiques technolangagières du discours numérique : composition, délinéarisation, augmentation, relationalité, investigabilité, innombrabilité
- la notion d'écrilecture ou readwrite : l'hypertexte, le webconversationnel, les formes d'énonciation augmentée

Éléments pratiques :

- l'archivage de documents et de ressources : les outils de bookmarking (pour l'archivage de liens), les sites de partage
- pratiques universitaires et professionnelles des réseaux sociaux
- pratique du blogging
- **Écritures personnelles et mémoires (L3S5 UE7 LITTÉ)**

	Crédits : 2 ECTs	Volume : 18 heures	Enseignante: Anne Coudreuse
--	------------------	---------------------------	-----------------------------

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** 2 devoirs sur table, durée 1h30
- > Contrôle terminal / Rattrapage : 1 devoir sur table

Objectif: Étude du récit d'enfance. À l'issue du cours, l'étudiant aura acquis des compétences d'analyse et des connaissances d'histoire des écritures autobiographiques, notamment du récit d'enfance. Il sera capable de contextualiser les œuvres au programme et de pratiquer le commentaire de texte.

Contenu:

- Colette, *Sido* (Livre de Poche)
- > Jean-Paul Sartre, Les Mots (Folio)
- Nathalie Sarraute, *Enfance* (Folio)

Bibliographie:

- Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, 1975, rééd. Points, 1996.
- Philippe Lejeune, Les Brouillons de soi, Seuil, coll. « Poétique », 1998.
- Claude Burgelin, Les Mots de Jean-Paul Sartre, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1994.
- Monique Gosselin, *Enfance de Nathalie Sarraute*, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1996.



❖ Grammaire pour enseigner (L3S5 – UE4 LING & LITTÉ)

Crédits : 2 ECTsVolume : 18 heuresEnseignant : Xavier-Laurent Salvador

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** devoir sur table
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir sur table

Objectif: Le but du cours est de fournir aux étudiants les bases nécessaires pour affronter les concours de l'enseignement du premier et du second degré : phonétique, morphologie, syntaxe, lexique.

Contenu : Pour comprendre la grammaire du français que l'on doit enseigner, il est nécessaire d'acquérir des notions fondamentales de linguistique descriptive et d'être en mesure non seulement de les exploiter, mais également d'en expliquer le sens et la motivation. Le présent cours a donc pour but de parcourir un ensemble de faits linguistiques (le verbe et la proposition ; le nom et le groupe nominal [épithètes, propositions relatives, compléments prépositionnels] ; le pronom ; les mots invariables ; la forme de phrase ; l'énonciation...) et de proposer des modèles d'analyse et de plans dans la perspective des épreuves de grammaire des concours.

Bibliographie:

RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, coll. « Quadrige », 1995.

BONNARD H., Grammaire française à l'usage de tous, Paris, Magnard, 1997.

GARDES-TAMINE J., Pour une grammaire de l'écrit, Belin, 2004.

GREVISSE M. (dernière édition), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot (poursuivi par GOOSE, André), 1993.

NEVEU F., Lexique des notions linguistiques, Colin, 2017.

WILMET M., Grammaire critique du français, Paris, Hachette Université, 1996.

❖ Intervenants professionnels (L3 S5 & S6 − UE7 LING & LITTÉ)

Crédits : 2	Volume: 12	Enseignants: Emmanuel Cartier & Valérie Stiénon
ECTs/semestre	heures/ semestre	

Mode d'évaluation : précisé ultérieurement

Objectif: amener les étudiants à trouver un objectif professionnel et/ou aider les étudiants de L3 à choisir une orientation pour la poursuite de leurs études en Master en fonction de leur objectif professionnel.

Contenu : Une série d'interventions est prévue aux S5 et S6, elles sont de deux natures :

• Présentation de métiers en lien avec les lettres et la linguistique par des professionnels : écrivains publics, journalistes, médiateurs, enseignants, métiers de veille linguistique sur le Web, lexicographie, orthophonie, édition, métiers de la culture, *etc*.





• Présentation des masters proposés à l'Université Paris 13, invitation d'anciens étudiants ayant suivi ces masters (master MTI, master MEEF, master recherche [SDL et littérature], TILDE).

❖ Le livre aujourd'hui (L3S5 – UE4 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Véronique Bonnet

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : devoirs en classe (commentaires de textes et/ou dissertation)
- **Contrôle terminal :** devoir sur table (2 heures)
- > Session de rattrapage : commentaire de textes (2 heures)

Objectif : Interroger le livre en langue française et ses évolutions dans le temps et dans l'espace. Questionner la notion d'« oraliture ». À l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera la notion de livre et sera capable d'envisager les liens entre le livre et la culture orale.

Contenu: En quoi le livre francophone interroge-t-il l'histoire du temps présent et l'histoire immédiate? Quel regard porte-t-il sur le contemporain? Comment reconstruit-il et inscrit-il dans le présent, sur le mode du mythe, l'oralité des sociétés traditionnelles? On sera aussi particulièrement attentif à l'inscription et à la mise en abyme du livre et de ses possibles lecteurs dans le texte littéraire lui-même, aux bibliothèques textuelles qui renvoient à des bibliothèques-monde. Ce cours est couplé avec « TEXTO » (conférences d'écrivains certains mardis à 12h).

Bibliographie:

- Patrick Chamoiseau, *Solibo magnifique*, Folio Gallimard, 1991.
- Dany Laferrière, Journal d'un écrivain en pyjama, Grasset, 2013.
- ➤ « Le livre : son passé, son avenir », entretien avec Roger Chartier, paru dans *La Vie des idées* le 29/09/2008, en ligne : http://www.laviedesidees.fr/Le-livre-son-passe-son-avenir.html
- **❖** L'essai (L3S5 UE1 LITTÉ UE2 LING)

Crédits : 2 ECTs	Volume : 18 heures	Enseignante Valérie Stiénon
------------------	---------------------------	-----------------------------

Mode d'évaluation :

- Contrôle continu : texte rédigé en classe et devoir à domicile (commentaire d'extraits).
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit (texte rédigé), durée 2h.

Objectifs : Approche historique et générique des spécificités de l'essai en France.



Contenus : Le cours présente un panorama de l'essai depuis Montaigne jusqu'à la blogosphère et propose des éléments de réflexion pour définir ce genre complexe : rapport au traité, au pamphlet, à l'écriture fragmentaire, à la fiction. Sont particulièrement discutées les questions de vérité, de style et de subjectivité dans le texte d'idées.

Bibliographie : Une bibliographie et un dossier de lectures sont mis à la disposition de l'étudiant.

Lecture obligatoire :

➤ Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, 1977.

Lectures complémentaires :

- ➤ Pierre Glaudes et Jean-François Louette, *L'Essai*, Paris, Armand Colin, 2011.
- ➤ Irène Langlet, *L'Abeille et la Balance. Penser l'essai*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

❖ Lexique 2 (L3S5 – UE1 LING – UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignant : Sylvain Loiseau

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : deux épreuves écrites (1h30 chacune, 50% + 50% de la note finale)
- Contrôle terminal et session de rattrapage : une épreuve écrite (1h30)

Objectif : Initiation à la diversité des structures lexicales dans les langues du monde pour mieux comprendre les structures lexicales du français.

Contenu: Introduction à la typologie lexicale et sémantique. Outil d'analyse du sens lexical dans une perspective typologique (« carte sémantique »).

Bibliographie : Donnée en cours.

Littératures antiques (L3S5 – UE7 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Anne Sinha

Mode d'évaluation :

- Contrôle continu : deux épreuves écrites (questions de cours et commentaire de texte)
- Contrôle terminal et session de rattrapage : une épreuve écrite (commentaire de texte)

Objectif: Étude, en traduction française, de grands textes de la littérature latine.

Contenu : À partir d'une réflexion sur la spécificité de la notion de littérature à Rome, le cours offre un panorama des différents genres littéraires latins (poésie, théâtre, rhétorique, historiographie, roman) dans une double perspective : comprendre l'esthétique singulière de ces œuvres, en s'appuyant notamment sur les débats théoriques antiques, et mesurer leur influence sur la littérature française.

Bibliographie:

➤ Hubert Zehnacker et Jean-Claude Fredouille, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, 2013



(réédition).

- Dictionnaire de l'Antiquité dans la collection Bouquins, Robert Laffont, 2007.
- > Jacques Gaillard et René Martin, Les genres littéraires à Rome, Nathan, 1990.

❖ Outils informatiques pour la traduction (L3S5 UE7 LING)

Crédits: 1 ECT Volume: 18 heures Enseignant: Emmanuel Cartier

Mode d'évaluation : Devoirs écrits et/ou oraux

Ce cours entre dans le cursus des étudiants de L3 LLCE anglais parcours « langue et traduction ». Les étudiants de Lettres parcours LING peuvent le suivre en option dans le cadre de l'UE7.

❖ Outils informatiques pour le web 1 (L3S5 UE6 LING & LITTÉ)

Crédits: 1 ECT Volume: 18 heures Enseignant: Fabrice Issac

Mode d'évaluation : Devoirs écrits et/ou oraux

Objectif: Introduire toutes les notions afférentes à la rédaction de documents sur Internet.

Contenu: Dans un premier temps sont étudiés les principaux services proposés par Internet (courrier électronique, transfert de fichiers,...) ainsi que toutes les notions attenantes (URL, adresse, protocoles,...). Puis l'attention est portée sur la navigation Web. Sont également étudiées les notions de structuration documentaire et des normes à mettre en œuvre. Plus particulièrement, nous étudions la notion d'hypertexte mise en œuvre par HTML.

❖ Phonétique et phonologie 2 (L3S5 – UE1 LING – UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs V	Volume: 18 heures	Enseignant: Sylvain Loiseau
--------------------	-------------------	-----------------------------

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** deux examens sur table (comptant chacun pour 50 % de la note finale)
- Contrôle terminal et session de rattrapage : un examen sur table.

Objectif: Initiation à la description phonologique.

Contenu: Ce cours est une introduction à la description des structures phonologiques des langues, c'est-à-dire à l'identification d'une part de structures sous-jacentes derrière les sons concrets et d'autre part de règles qui déterminent la traduction de ces structures en sons concrets. Les exemples seront empruntés à différentes langues du monde.

Bibliographie : Donnée en cours.



❖ Syntaxe et sémantique 1 (L3S5 – UE1 LING – UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Pauline Haas

Contrôle continu : deux écrits sur table

Contrôle terminal et session de rattrapage : une épreuve écrite.

Objectif:

- Savoir reconnaître un prédicat (verbal, nominal, adjectival) et analyser d'une part sa structure argumentale, d'autre part sa structure actancielle.
- ➤ Savoir utiliser conjointement la syntaxe et la sémantique pour mener une analyse de phrase.

Contenu : À travers l'étude d'un phénomène linguistique donné, nous verrons comment syntaxe et sémantique interagissent en langue. Nous travaillerons sur les notions de prédicat, d'argument et d'actant.

Bibliographie : Donnée en cours.

* Textes poétiques contemporains (L3S5 – UE2 LITTÉ – UE3 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignant : Marc Kober

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : étude littéraire à l'oral + commentaire composé
- Contrôle terminal et session de rattrapage : commentaire de différents poèmes (3h)

Prérequis : connaissance de l'histoire poétique et de la francophonie (cf cours des Licences 1 et 2)

Objectif : Connaissance des poètes des XX^e et XXI^e siècles. Aperçu d'un moment crucial de l'histoire des formes de la poésie française, avec notamment l'émergence du vers libre, du fragment, de la prose, et la permanence de formes héritées (sonnet, quatrain, vers) ou importées (haïkus japonais).

Contenu: Étude d'un choix de poèmes représentatifs des tendances de la poésie après 1950 jusqu'à nos jours. L'accent portera sur la poésie lyrique, surréaliste et sur la poésie francophone, en particulier sur Aimé Césaire, Édouard Glissant, et la poésie arabe (Abdelkader El Janabi, Adonis), d'origine égyptienne (Georges Henein, Edmond Jabès, Joyce Mansour) ou libanaise (Georges Schehadé).

Bibliographie:

- Daniel Leuwers, Introduction à la poésie moderne et contemporaine, Dunod, 1998.
- Aimé Césaire, Carnet d'un retour au pays natal, Éditions Présence africaine, 1994.
- ➤ Jean-Jacques Luthi, *Anthologie de la poésie francophone d'Égypte*, 28 poètes d'Égypte, L'Harmattan, 2002.
- > Georges Henein, Œuvres, Denoël, 2006.

ANNÉE 2018-2019



- ➤ Joyce Mansour, Œuvres complètes, Michel de Maule, 2014.
- * Théories de la littérature (L3S5 UE1 LITTÉ UE2 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Valérie Stiénon

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** texte rédigé en classe et devoir à domicile (commentaire d'extraits)
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit (texte rédigé), durée 2h

Objectif : La littérature de l'époque moderne ne peut se comprendre sans les multiples discours qui la définissent et la commentent. Le cours initie aux grands courants de la critique littéraire en convoquant des notions d'histoire de la pensée et en développant une approche du métadiscours.

Contenu : Panorama historique et théorique des grands courants de la critique littéraire en France, de Sainte-Beuve à Roland Barthes : critiques positiviste, thématique, psychanalytique, génétique, existentialiste, structuraliste, sociologique, Nouvelle critique. Pour chacun des courants, on examine ses postulats, ses objets et ses méthodes à partir d'extraits choisis.

Bibliographie : Un plan détaillé du cours, une bibliographie et un dossier de lectures sont mis à la disposition de l'étudiant. Ils comportent des extraits de textes des principaux courants de l'histoire de la critique en France.

Lecture complémentaire: Anne MAUREL, La Critique, Hachette, 1994.

❖ Variations dans l'espace francophone (L3S5 - UE7 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignant : Sylvain Loiseau

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** deux devoirs sur table
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : un devoir sur table

Objectif: Découvrir la variation du français dans l'espace francophone et comprendre les dynamiques de la francophonie dans le monde.

Contenu : Ce cours propose de découvrir les différentes formes de français dans le monde et de comprendre les causes sociales et linguistiques de la variation du français.

Bibliographie : Distribuée en cours.



2. Cours du semestre 6 (L3)

* Analyse du discours 2 (L3S6 – UE1 LING – UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures	Enseignante : Noelle Gléo
-------------------------------------	---------------------------

Mode d'évaluation :

- > Contrôle continu : deux partiels écrits coeff. 1 et 2
- > Contrôle terminal et session de rattrapage : un examen écrit

Objectif: Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse linguistique des discours (littéraires, médiatiques, ordinaires, etc.), s'approprier les outils linguistiques utiles à l'analyse d'un texte en prenant en compte les facteurs contextuels (historiques, culturels, sociaux, etc.), acquérir une culture rédactionnelle sous l'angle du discours. Les compétences acquises à l'issue du cours sont :

- > capacité d'identification générique d'un texte fondée sur des marques linguistiques et textuelles
- aptitude à rédiger un commentaire organisé reposant sur le repérage de faits de langue et de style
- > savoir-faire spécifiques à la production et à l'interprétation des discours sociaux dans une perspective professionnelle (métiers du rédactionnel, de l'enseignement et de la communication)

Contenu:

- > présentation des notions de type, genre et domaine, d'après Bakhtine, Maingueneau et Moirand entre autres
- > notions de mémoire discursive, d'intradiscours, interdiscours, préconstruit, prédiscours
- raits linguistiques des séquences textuelles (narration, description, argumentation, explication, dialogue)
- révision des bases de la rhétorique et de l'argumentation
- > analyse des principaux phénomènes énonciatifs en discours : discours rapporté, polyphonie, dialogisme, point de vue, voix narratives, formes de l'implicite

Bibliographie:

- ADAM J.-M., La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, = Armand Colin, 2005.
- ➤ CHARAUDEAU P. et D. MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- MAINGUENEAU D., Manuel de linguistique pour le texte littéraire, Armand Colin, 2010.
- MOIRAND S., Les discours de la presse quotidienne, Paris, PUF, 2007.
- PAVEAU M.-A., Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition, Paris, PSN, 2006.



❖ Documents numériques (L386 – UE4 LING & LITTÉ)

Crédits : 2 ECTsVolume : 18 heuresEnseignant : Fabrice Issac

Mode d'évaluation : devoirs écrits et/ou oraux

Objectif: Il s'agit de présenter les bases de la structuration informatique des documents numériques. Pour sensibiliser les étudiants aux enjeux sous-jacents, on indiquera dans un premier temps les principales exploitations faites de la structuration des documents numériques et on présentera dans un deuxième temps les principes de modélisation et de programmation de cette structuration.

Contenu : Cet enseignement portera sur la structuration des documents numériques.

- I. Introduction : importance de la structuration des documents numériques pour l'exploitation informatique des documents
- II. Historique de la structuration des documents numériques
 - a. Les éditeurs de documents électroniques
 - b. SGML/XML
 - c. Normes TEI, OpenDocument, openXML
- III. Niveaux de structuration des documents
 - a. Méta-données
 - b. Typologie des documents : TEI et les normes spécifiques

Structure des documents : éléments structurels des documents

Écrits professionnels (L3S6 – UE4 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignant.e : précisé ultérieurement

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** deux partiels écrits
- Contrôle terminal et session de rattrapage : un examen écrit

Objectif: Acquérir les compétences nécessaires à la production et l'analyse d'écrits professionnels pratiqués dans l'administration et l'entreprise, augmenter le répertoire des genres écrits utilisables par les étudiants. Compétences acquises :

- > compétences rédactionnelles pour l'écrit administratif : écriture dite efficace, brièveté et concision, précision dénominative, neutralité énonciative
- > savoir-faire spécifiques aux genres de l'écrit administratif : acquisition d'un style professionnel, utilisation des codes de l'administration, maîtrise des formules-types
- > aptitudes rédactionnelles pour l'écriture de presse : genres de la presse écrite, formulation des informations, présentation de l'événement, titres, discours rapporté

Contenu:

méthodologie de l'écrit (qualité de l'expression écrite, adaptation du style selon les genres d'écrits en question, travail de la concision et de la précision, adaptation de l'écrit produit à l'objectif choisi : communiquer, décrire, vendre, résumer, analyser, synthétiser, etc.)



➤ apprentissage des traits d'écriture propres à différents écrits professionnels comme la lettre (de motivation, de candidature, etc.), le compte rendu, la note de synthèse, le mémo, le rapport (de mission, de stage, etc.), l'article de journal, l'annonce immobilière, la fiche descriptive de produit ou d'activité, etc.

Bibliographie:

BRAHIC M., Mieux rédiger ses écrits professionnels, Paris, Eyrolles, 2008.

KADYSS R., NISHIMATA A., Rédiger avec succès lettres, e-mails et documents administratifs, Paris, Lextenso éditions, 2008.

❖ Genres et *gender* (L3S6 – UE7 LITTÉ)

Crédits : 2 E	CTs	Volume: 18 heures	Enseignant: Pierre Zoberman
---------------	-----	-------------------	-----------------------------

Mode d'évaluation :

- > Contrôle continu : travaux écrits en classe
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit (texte rédigé), durée 3h.

Objectif: Introduction aux problématiques du genre (sexué) en relation avec les genres littéraires.

Contenu : Ce cours propose d'aborder l'étude des genres littéraires à partir d'une réflexion sur la catégorie du *gender*, c'est-à-dire du genre sexué (masculin/féminin). On partira de quelques exemples concrets (écriture de la lettre, écriture du roman) pour montrer comment conceptions de la littérature et conceptions de genre (*gender*) s'allient, s'opposent, ou interfèrent dans des contextes culturels variés.

Bibliographie:

- ➤ B. Banoun, A. Tomiche et Mónica Zapata, dir., *Fictions du masculin*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- ➤ J. Butler, *Trouble dans le genre* [Gender Trouble, 1990], Paris, La Découverte, 2006.
- ▶ P. Zoberman, « Sévigné à Naxos ou la nouvelle héroïde », dans C. Lignereux, éd., *La Première Année de correspondance entre M*^{me} de Sévigné et M^{me} de Grignan, Paris, Classique Garnier, 2012.
- ❖ Initiation à la recherche (L3S6 UE7 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs	Volume: 12 heures	Enseignant.e: précisé ultérieurement

Mode d'évaluation : précisé ultérieurement

Objectif: préparer les étudiants aux spécificités de la recherche en littérature, sur les plans rédactionnel (méthodes de la prise de notes et de la synthèse) et scientifique (assistance aux séminaires du laboratoire de recherche Pléiade, à des journées d'études, à des rencontres universitaires).



Contenu : Une séance d'introduction de 2 heures et l'assistance aux événements scientifiques au programme de l'année, en concertation avec l'enseignant. Les séminaires du laboratoire Pléiade et les sujets des journées d'études ont vocation à changer chaque année. En 2018-2019, la journée d'études aura lieu le 23 janvier 2019 et portera sur le thème « Féminisme et science-fiction (autour d'Ursula K. Le Guin) », organisée par Magali Nachtergael et Valérie Stiénon.

❖ Littérature mondiale et comparée : littérature extra-européenne. Récits d'enfance, récits de ville : *Mémoires d'un jeune garçon* d'Henry James et *Istanbul* d'Orhan Pamuk. (L3S6 − UE1 LITTÉ − UE2 LING)

- 1			
	Crédits : 2 ECTs	Volume: 18 heures	Enseignante: Mireille Brangé

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** devoir argumenté et explication de texte (oral)
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir écrit (durée 2 h)

Objectif : Familiarité avec les références culturelles et développement des savoirs. Compréhension des évolutions culturelles et des réécritures.

Contenu : On étudiera deux récits autobiographiques, *Mémoires d'un jeune garçon* d'Henry James (1843-1916) et *Istanbul* d'Orhan Pamuk (né en 1952), qui intriquent le récit de leur enfance à un siècle d'écart, avec la flânerie dans les villes qui l'ont abritée, et la réflexion sur la mutation de l'espace urbain, la confrontation avec l'Europe, et le récit de la naissance et de la formation de deux écrivains majeurs.

Bibliographie: La lecture des deux ouvrages est obligatoire.

- ➤ Henry James, *Mémoires d'un jeune garçon*, traduit de l'anglais par Christine Bouvart, Payot, Rivages, « Poches », 2016.
- > Orhan Pamuk, *Istanbul*, Gallimard, « Folio », 2008.
- **❖** Littérature de jeunesse 2 (L3S6 UE2 LITTÉ UE3 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Mathilde Lévêque
--

Mode d'évaluation : à préciser

Objectif: Initiation à l'analyse d'album pour la jeunesse.

Contenu : L'album pour la jeunesse est une création dont le sens naît de l'alliance du texte et de l'image. Il s'agira, à travers l'analyse d'albums majeurs, de réfléchir à la manière dont les artistes s'approprient ce langage texte-images afin de créer des œuvres destinées aux enfants.

Bibliographie:

- ➤ Isabelle Nières-Chevrel, *Introduction à la littérature de jeunesse*, Didier Jeunesse, 2009.
- ➤ VAN DER LINDEN Sophie, LORANT-JOLLY Annick (dir.), *Images des livres pour la jeunesse : lire et analyser*, Thierry Magnier / CRDP de Créteil, 2006.



❖ Littérature et philosophie (L3S6 – UE7 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Véronique Bonnet

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : devoirs en classe (commentaires de textes et/ou dissertation)
- **Contrôle terminal :** devoir sur table (2h)
- > Session de rattrapage : commentaire de textes (2h)

Objectif: Introduction à la philosophie grâce à la littérature et maîtrise de la dimension philosophique d'une œuvre littéraire. À l'issue du cours, les étudiants devront avoir compris et assimilé les liens entre fiction, essai et philosophie. Ils auront acquis la connaissance approfondie d'œuvres ou d'extraits de textes conjuguant fiction et discours philosophique.

Contenu : Ce cours propose de s'initier à la philosophie et/ou d'approfondir ses connaissances en étudiant le dialogue entre œuvres philosophiques, essais et fictions. On étudiera les interactions entre les genres et la façon dont se construisent ainsi un rapport et une perception du monde.

Bibliographie:

- Georges Didi-Huberman, Survivances des lucioles, Éditions de minuit, 2018.
- Edouard Glissant, *Poétique de la relation*, Gallimard, 1990.
- Edouard Glissant, *Philosophie de la relation*, Gallimard, 2009.
- ➤ Philippe Sabot, *Philosophie et littérature. Approches et enjeux d'une question*, Presses Universitaires de France, coll. « Philosophies », 2002.

Des extraits seront également distribués en classe.

❖ Littératures francophones 2 (L3S6- UE2 LITTÉ − UE3 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignant : Véronique Bonnet

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** deux devoirs (commentaire et dissertation)
- > Contrôle terminal : une dissertation (2h)
- > Session de rattrapage : un commentaire composé (2h)

Objectif: Approfondissement de l'étude des littératures et des cultures francophones et appréhension de leurs théories. À l'issue du cours, les étudiants connaîtront les principaux mouvements dans lesquels s'insèrent les littératures francophones. Ils devront maîtriser avec précision les courants idéologiques qui les animent, ceux qu'elles combattent et les idéaux ou utopies qu'elles profilent.

Contenu : Ce cours entend questionner les littératures francophones, notamment postcoloniales,



d'un point de vue théorique, diachronique et synchronique. Quelles sont les grandes théories qu'elles véhiculent? En quoi et comment l'essai est-il devenu un genre important au sein de ces littératures? Quels sont les grands principes humanistes auxquelles elles se relient? Comment remettent-elles en question certaines constructions occidentales (l'humanisme bourgeois, l'universalisme...) et quelles manières de voir le monde autrement proposent-elles?

En fonction de l'actualité, nous irons écouter des écrivains francophones présenter leur œuvre et/ou nous assisterons à un spectacle.

Bibliographie:

- Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955 (première publication : 1950)
- Léonora Miano, *L'impératif transgressif*, Tête-à-tête, 2016.
- Alain Mabanckou (dir.), Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui, Seuil, 2017.
- Felwine Sarr, *Habiter le monde. Essai de politique relationnelle*, Mémoire d'encrier, 2017.
- * Littérature ultra-contemporaine : outils critiques (L2S6 UE4 LITTÉ & LING)

Crédits : 2 ECTs	Volume : 18 heures	Enseignante: Magali Nachtergael
------------------	---------------------------	---------------------------------

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** travaux écrits
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit (texte rédigé), durée 1h30

Objectif : Introduction aux outils critiques de la littérature actuelle, initiation au compte rendu d'ouvrage et à l'évaluation critique.

Contenu : Ce cours propose de s'initier aux outils critiques contemporains et à la littérature actuelle. Les séances seront adossées aux rencontres « TEXTO » (conférences d'écrivains certains mardis à 12h). Le corpus sera défini en fonction de l'actualité littéraire.

Bibliographie:

- Eric Loret, *Petit manuel critique*, Les prairies ordinaires, 2015.
- Roland Barthes, *Essais critiques*, Points Seuil, 1964.
- ➤ Jérôme Roger, *La Critique littéraire*, Armand Colin, 128, 2007.
- ➤ Pierre Bayard, Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?, Minuit, 2007.
- **❖ Outils informatiques pour le web 2 (L3S6 UE6 LING & LITTÉ)**

Crédits : 1	Volume: 18 heures	Enseignant.e: précisé ultérieuement
ECT		

Mode d'évaluation : devoirs écrits et/ou oraux

Objectif: Introduire toutes les notions afférentes à la rédaction de documents sur Internet.



Contenu: Dans un premier temps sont étudiés les principaux services proposés par Internet (courrier électronique, transfert de fichiers,...) ainsi que toutes les notions attenantes (URL, adresse, protocoles, ...). Puis l'attention est portée sur la navigation Web. Sont également étudiées les notions de structuration documentaire et des normes à mettre en œuvre. Plus particulièrement, nous étudions la notion d'hypertexte mise en œuvre par HTML.

❖ Philosophie du langage (L3S6 – UE1 LING – UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Pauline Haas

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** devoirs sur table
- > Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir sur table

Objectif: utilisation d'un langage formel (LO)

- initiation à la logique (logique des prédicats)
- réflexion sur la signification des énoncés (sens et dénotation)

Contenu : Représentation logique du sens des énoncés affirmatifs. Philosophie analytique : utilisation de la logique des prédicats afin d'expliciter la signification des énoncés ; sémantique formelle.

Bibliographie : Livret distribué en cours + sur l'ENT.

* Rhétorique et Communication (L3S6 – UE4 LITTÉ & LING)

Crédits : 2 ECTs	Volume : 18 heures	Enseignante: Juliette Vion-Dury

Mode d'évaluation :

- Contrôle continu: exercices d'analyse (images, discours) et production
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit (question de synthèse), 3h.

Objectif : Comprendre et connaître les techniques de rhétorique et de communication, notamment dans les médias aujourd'hui, en politique et sur les réseaux sociaux.

Contenu: La rhétorique est une des plus vieilles techniques de discours et a été enseignée pendant des siècles comme une arme des lettrés. Aujourd'hui utilisée par les publicitaires, les communicants (*spin-doctors*) et intégrée dans les communications individuelles (*personal branding*, militantisme), la rhétorique est partout présente, sous des formes variées. À travers des exemples tirés de l'actualité et de la publicité, nous analyserons des éléments de communication et de rhétorique pour mieux saisir les enjeux contemporains du partage de l'information.

Bibliographie:

- Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, éditions du Seuil, 1957.
- ➤ Roland Barthes, *Rhétorique de l'image*, disponible sur internet : https://monoskop.org/images/9/9a/Barthes_Roland_rhetorique_de_l_image_1964.pdf



- La communication en 70 fiches, pour la préparation du BTS communication, chez Dunod (prendre l'édition la plus récente). Ou manuel similaire (certains se trouvent sur internet).
- Martine Joly, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, dernière édition (2015 ou ultérieure).
- Christelle Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, Ancrages, Hachette, 2001.
- **❖** Syntaxe 2 (L3S6 UE1 LING UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Isabelle Simatos

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** devoir sur table
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir sur table

Objectif: Fournir des outils permettant l'analyse de structures syntaxiques complexes.

Contenu:

- > Représentations de structures syntaxiques complexes
- Les propositions subordonnées

Bibliographie:

- ➤ Riegel, Pellat, Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- Christine Tellier, Éléments de syntaxe du français, Gaetan Morin Ed., 2004.
- ❖ Syntaxe et sémantique 2 (L3S6 UE1 LING UE3 LITTÉ)

Crédits : 2 ECTsVolume : 18 heuresEnseignant : Xavier-Laurent Salvador

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** deux écrits sur table
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : un écrit sur table

Objectif: Permettre aux étudiants d'approfondir par l'étude de différentes approches linguistiques contemporaines les relations qu'entretiennent la forme de l'énoncé, la syntaxe, et le sens.

Contenu: Interroger la question du « sens » en linguistique passe nécessairement par l'approfondissement des catégories conceptuelles des grands courants de la linguistique contemporaine, qui fournissent aux scientifiques les outils et les méthodes pour découvrir « la logique du sens » liée aux actes posés par toute énonciation. L'objet de ce cours portera donc sur l'étude des textes fondateurs et sur l'observation des enjeux dans le cadre d'exercices d'application qui permettront à l'étudiant de se saisir des problématiques décrites.

Bibliographie:

ADAM, DOUAY, FRASER, & JOLY (1988) « La diachronie chez Gustave Guillaume », dans JOLY 1988, pp. 207-230.





ANSCOMBRE & DUCROT, L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga, 1983.

AUROUX, *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1984.

BRÉAL, Essai de sémantique, Paris, Hachette, 1897.

DUCROT, Les échelles argumentatives, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

GUILLAUME, Le problème de l'article et sa solution dans la langue française, 1919.

HAGÈGE (1976) La grammaire générative. Réflexions critiques, Paris, P.U.F.

JAKOBSON, Les Fondations du langage. Essais de linguistique, Collection Essais,

MOUNIN, Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle, Paris, P.U.F., 1967.

NEVEU, Lexique des notions linguistiques, Colin, 2017.

* Théories de la littérature 2 (L3S6 – UE1 LITTÉ – UE2 LING)

Crédits : 2 ECTs Volume : 18 heures Enseignante : Valérie Stiénon

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** texte rédigé en classe et devoir à domicile (dossier de recherche)
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit (texte rédigé), durée 2h

Objectif : Connaissance et appropriation des approches théoriques les plus récentes dans l'étude de la littérature.

Contenus: Le cours présente les principales orientations actuelles de la recherche en littérature, en cinq chapitres: la littérature comme discours, la littérature comme représentation, la littérature comme matérialité, les approches sociales du littéraire, la littérature en régime médiatique. Le panorama analytique prépare l'étudiant à l'élaboration d'un dossier de recherche sur une question d'analyse ou de théorie de son choix, définie spécifiquement et encadrée par l'enseignant.

Bibliographie:

Une bibliographie indicative et des extraits choisis dans les principaux essais théoriques sont mis à la disposition de l'étudiant.

Lectures conseillées :

- Roland Barthes, *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964.
- Antoine Compagnon, Le Démon de la théorie, Paris, Seuil, 1998.



3. Propositions de lectures

Cette liste sélective et non exhaustive regroupe les grandes œuvres littéraires (roman, théâtre, poésie) que doit connaître un étudiant de littérature. La lecture intégrale peut être complétée par la consultation d'anthologies pour lire des extraits.

Antiquité	Homère	L'Iliade, L'Odyssée
	Ovide	Les Métamorphoses
Moyen Âge	Chrétien de Troyes	Perceval ou le conte de Graal
	Béroul/Thomas	Tristan et Yseult
XVI ^e siècle	François Rabelais	Gargantua
	Marguerite de Navarre	L'Heptaméron
	Pierre de Ronsard	Les Amours
	Michel de Montaigne	Essais
	William Shakespeare	Hamlet, Macbeth, Othello
	Miguel de Cervantes	Don Quichotte
	Pierre Corneille	L'Illusion comique, Le Cid
	René Descartes	Discours de la méthode
) (1:)	Dom Juan, Tartuffe, Le Bourgeois
WAXAARA	Molière	gentilhomme
XVII ^e siècle	Jean Racine	Andromaque, Bérénice, Phèdre
	Jean de La Fontaine	Fables
	Blaise Pascal	Pensées
	Madame de Lafayette	La Princesse de Clèves
	Jean de La Bruyère	Les Caractères
	Charles Perrault	Contes
	Daniel Defoe	Robinson Crusoé
	Montesquieu	Les Lettres persanes
	Marivaux	La Vie de Marianne
	Voltaire	Lettres philosophiques, Candide
	Jean-Jacques Rousseau	La Nouvelle Héloïse, Les Rêveries du
XVIIIe siècle		promeneur solitaire, Les Confessions
	Johann Wolfgang von Goethe	Les Souffrances du jeune Werther
	Denis Diderot	Jacques le fataliste et son maître, Le Neveu
		de Rameau
	Beaumarchais	Le Mariage de Figaro
	Mary Wollstonecraft	Défense des droits de la femme
XIX ^e siècle	François-René de	Atala, René, Les Mémoires d'Outre-tombe
	Chateaubriand	
	Les frères Grimm	Contes de l'enfance et du foyer
	E.T.A. Hoffmann	L'Homme au sable



	Mary Shelley	Frankenstein
	Walter Scott	Ivanhoé
		Hernani, Les Contemplations, Les
	Victor Hugo Stendhal	Misérables
		Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de
		Parme
	George Sand	Indiana, La Mare au diable
	Alexandre Pouchkine	La Dame de Pique, La Fille du capitaine
	Honoré de Balzac	Eugénie Grandet, Le Père Goriot
	Alfred de Musset	Lorenzaccio
	Charles Dickens	Oliver Twist, David Copperfield
	Alexandre Dumas (père)	Les Trois mousquetaires, Le Comte de Monte-Cristo
	Charles Baudelaire	Les Fleurs du mal, Le Spleen de Paris
	Gustave Flaubert	Madame Bovary, L'Éducation sentimentale
	Fiodor Dostoïevski	Crime et Châtiment
	Léon Tolstoï	Guerre et Paix, Anna Karénine
	Arthur Rimbaud	Poésies, Illuminations
	Émile Zola	L'Assommoir, Au Bonheur des dames
	Guy de Maupassant	Bel-Ami, Le Horla
	Oscar Wilde	Le Portrait de Dorian Gray
	Guillaume Apollinaire	Alcools
	Marcel Proust	À la recherche du temps perdu (Du Côté de chez Swann)
	Alain-Fournier	Le grand Meaulnes
	Thomas Mann	Les Buddenbrook, La Montagne magique
	Franz Kafka	La Métamorphose, Le Procès
	Luigi Pirandello	Six personnages en quête d'auteur
	Stefan Zweig	Amok, Vingt-quatre heures de la vie d'une femme
XX ^e siècle	André Gide	Les Faux-Monnayeurs
	Virginia Woolf	Mrs Dalloway
	Hermann Hesse	Narcisse et Goldmund
	Louis-Ferdinand Céline	Voyage au bout de la nuit
	Jean Giraudoux	La guerre de Troie n'aura pas lieu
	André Malraux	L'Espoir
	Jean-Paul Sartre	La Nausée, Huis clos, Les Mots
	Albert Camus	L'Étranger, La Peste
	Francis Ponge	Le Parti pris des choses
	Aimé Césaire	Cahier d'un retour au pays natal



	Marguerite Duras	Un barrage contre le Pacifique, Moderato cantabile
	Eugène Ionesco	La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt
	Samuel Beckett	En attendant Godot, Fin de partie
	Jorge Luis Borges	Fictions
	Alain Robbe-Grillet	Les Gommes
	Italo Calvino	Le Baron perché, Si par une nuit d'hiver un
	Italo Calvillo	voyageur
	Günter Grass	Le Tambour
	Georges Perec	Les Choses, La Vie mode d'emploi
	Marguerite Yourcenar	L'Œuvre au noir
	Ursula K. Le Guin	La Main gauche de la nuit
	François Bon	Sortie d'usine
	Annie Ernaux	La Place
	Pierre Michon	Vies minuscules
	Fatou Diome	Le Ventre de l'Atlantique
XXI ^e siècle	Virginie Despentes	King Kong Théorie
	Régis Jauffret	Microfictions
	Marie NDiaye	Trois femmes puissantes
	Michel Houellebecq	La Carte et le territoire
	Éric Chevillard	L'Auteur et Moi
	Gaël Faye	Petit pays

Linguistique

Voici une bibliographie succincte de textes d'introduction à la linguistique. Ces lectures permettront d'aborder dans de bonnes conditions les enseignements de la licence ainsi que d'acquérir une culture générale linguistique indispensable.

Manuels pédagogiques

Adam Jean-Michel, 2011, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris, Armand Colin.

Ce manuel est une introduction à l'analyse linguistique des textes.

Lehmann Alise & Martin-Berthet Françoise, 2005, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin

Ce manuel est une introduction à la morphologie et à la sémantique lexicale du français.

Polguère Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. [disponible en ligne] Ce manuel est une introduction à la lexicologie.



Ducos Joëlle, Soutet Olivier, 2012, *L'ancien et le Moyen français*, Paris, Puf, Que sais-je? Une introduction au français médiéval qui permet d'aborder le domaine de l'histoire et de l'évolution des langues.

Textes d'introduction généraux à la linguistique

Evans Nicholas, 2012, Ces mots qui meurent, Paris, La découverte.

Une introduction passionnante et pédagogique à la diversité des (5000-7000) langues parlées aujourd'hui dans le monde et aux approches scientifiques de cette diversité.

Hagège Claude, 1985, L'homme de parole, Paris, Fayard.

Une synthèse sur de nombreuses questions posées par les langues et la faculté de langage par un grand vulgarisateur.

Martin Robert, 2002, Comprendre la linguistique, Paris, Puf, Quadrige.

Cette courte introduction aux sciences du langage essaye de résumer ce que sont la description linguistique, la philosophie du langage et la linguistique appliquée.

Saussure Ferdinand (de), 1916/1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot. Le premier exposé des concepts de la linguistique comme science, encore valable aujourd'hui. Le plus influent des textes de linguistique.

Wartburg Walter von, 1963/1944, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, Puf. Une introduction à la linguistique avec un accent particulier sur la linguistique historique et sur l'histoire du français.

Outils de travail (glossaire, grammaire)

Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Ce dictionnaire couvre la terminologie d'un large domaine incluant notamment analyse linguistique des textes, analyse du discours, énonciation. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

Neveu Franck, 2009 (2e éd.), Lexique des notions linguistiques, Paris, Armand Colin, Cursus

Ce lexique couvre la terminologie linguistique. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

Enfin il faut choisir au moins une grammaire du français et l'avoir lue intégralement à l'issue de la licence. C'est un outil de travail à avoir toujours sous la main et qu'il faut apprendre à consulter. Les étudiants peuvent choisir entre les trois grammaires suivantes :

Denis Delphine, Sancier-Château Anne, 1997, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de poche.

La grammaire la plus simple.

ANNÉE 2018-2019



Rioul René, Pellat Jean-Christophe & Riegel Martin, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Une grammaire de référence du français ; à privilégier si on envisage de présenter un concours de l'Éducation nationale.

Wilmet Marc, 2010 (5^e éd.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Une grammaire du français qui compare les différentes analyses linguistiques et les différentes interprétations possibles des phénomènes. Cette grammaire est à privilégier si on est particulièrement intéressé par la linguistique comme science.



IV. Description des dispositifs d'enseignement



1. Devenir enseignant (professorat des écoles)

Pendant le cursus de Licence, l'UFR LLSHS propose des enseignements axés sur les disciplines enseignées dans le primaire et faisant l'objet d'épreuves au concours, notamment des UE scientifiques spécifiquement adaptées aux étudiants de formation non scientifiques.

Il est possible de suivre plusieurs UE à orientation Professorat des Écoles au cours des 3 années de Licence ou de n'en suivre qu'une seule. Chaque UE de ce type est indépendante des autres.

Il est possible de choisir ces UE comme UE libres de la licence de Lettres Modernes (UE7). Il est aussi possible de les suivre en plus de la licence de Lettres Modernes. Elles seront alors comptées en crédits libres à raison d'une UE par semestre. Si la note obtenue à l'UE est supérieure à 10/20, les points supérieurs à 10 s'ajouteront à ceux de la licence. Dans le cas contraire, la note ne comptera pas.

À l'issue de la L3, les étudiants ayant validé la licence de Lettres Modernes pourront s'inscrire en Master et se préparer au concours CRPE notamment dans le *Master MEEF 1er degré* rattaché à l'académie de Créteil. En M1 et M2, les étudiants qui seront inscrits dans ce master (centralisé à l'UPEC) pourront choisir leur *Option d'Approfondissement et de Recherche* (OAR) dans l'UFR LLSHS. Les enseignants de Littérature et de Linguistique offrent en particulier l'Option n° 28 intitulée « Littérature de jeunesse. Histoire des arts. La langue et son enseignement ». Cette option d'approfondissement et de recherche a pour but de fournir une connaissance approfondie de la littérature de jeunesse, de l'histoire des arts et de l'analyse de la langue mobilisée dans les apprentissages à l'école (enseignement du français, lecture du texte et de l'image).

Liste des enseignements

Mathématiques A (numérique) (S1, S3 ou S5)

Mathématiques B (géométrie) (S2, S4 ou S6)

Biologie (S1, S3 ou S5)

Grammaire pour enseigner (S5)

L'enfant en situation d'apprentissage (S6)

Voir aussi les brochures des licences d'histoire, géographie, anglais, espagnol, sciences de l'éducation et lettres.

Activités culturelles/Activités sportives



Pour plus d'informations:

Responsables de la formation : Isabelle Simatos, Renée Fénéron

Secrétariat :

Patricia Danger Bureau C209 01 49 40 31 67 sec-formations-trans.lshs@univ-paris13.fr

Site Internet de l'UFR LLSHS: llshs.univ-paris13.fr/ fiches/parcours-professorat-ecoles/

Inscription pédagogique

Elle est obligatoire pour chaque UE. Elle se fera auprès de la secrétaire de la formation pour les UE de Mathématiques et de Biologie. Pour l'UE *L'enfant en situation d'apprentissage*, s'adresser au secrétariat de Licence 3^e année de Psychologie (bureau C313). Pour les autres UE, s'adresser au secrétariat de la licence concernée.

2. Devenir enseignant de Français Langue Étrangère (FLE)

À partir du semestre 3 (L2), une option didactique du FLE (Français Langue Étrangère) est proposée aux étudiants de lettres modernes, d'anglais ou d'espagnol. Cette option comporte 8 cours répartis sur les années L2 et L3 et s'adresse à tout étudiant qui souhaite se préparer à enseigner le français à un public non francophone, en France ou à l'étranger.

Les débouchés professionnels principaux sont les suivants :

- → À l'étranger, enseignement du français langue étrangère à des enfants, adolescents ou adultes non francophones, dans les établissements scolaires locaux, dans les alliances françaises ou les Instituts Français et toutes institutions chargées de promouvoir et diffuser la langue française.
- → En France, les diplômés de FLE peuvent enseigner auprès d'enfants ou d'adultes d'origine étrangère dans les établissements de l'Éducation nationale ou d'autres structures associatives ; depuis 2013, une option Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) est proposée aux candidats au CAPES de lettres modernes, dans le cadre des épreuves orales d'admission. Ils peuvent également, au cours de leur carrière d'enseignant, quelle que soit leur discipline d'origine, préparer et passer une *Certification complémentaire en français langue seconde*, afin de pouvoir enseigner dans les Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A).

Pour plus de renseignements, contactez Frédéric Moussion, <u>frederic.moussion@univ-paris13.fr</u>



Détails des enseignements de didactique du FLE

o Didactique FLE 1 : Introduction à la didactique des langues et à l'enseignement du FLE

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu**: 2 devoirs sur table
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : 1 devoir sur table

Objectif : Acquérir des savoirs et des savoir-faire professionnels dans les champs de la didactique des langues vivantes et du Français Langue Étrangère.

Contenu : Ce cours vise à faire découvrir des éléments fondamentaux de didactique et de méthodologie du Français Langue Étrangère à travers, d'une part, la présentation de quelques concepts de base et, d'autre part, l'analyse de situation d'enseignement/apprentissage en classe de FLE.

Bibliographie:

- Jean-Pierre Cuq dir., *Dictionnaire de didactique du français Langue Étrangère et Seconde*, Asdifle, CLE International, Paris, 2003.
- Paola Bertocchini, Edvige Costanzo, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008.
- Jean-Pierre Robert, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Ophrys, Paris, 2008.
- Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, Cours de didactique du Français Langue Étrangère et Seconde, PUF, 2005
- Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, Retz, 2005.

o Didactique du FLE 2 : apprentissage réflexif d'une langue inconnue

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : évaluation de l'apprentissage de la langue inconnue par l'enseignant de langue / journal de bord remis en fin de semestre (rapport écrit d'apprentissage)
- > Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir sur table

Objectif : À travers l'initiation et l'apprentissage d'une langue étrangère inconnue, l'étudiant se positionne, en qualité de *praticien réflexif*, à la fois comme apprenant et futur enseignant de langue étrangère.

Contenu : À travers la mise en œuvre d'un suivi individuel (ou en groupe à effectif réduit, selon le nombre d'étudiants), cette UE permettra au ou à la futur(e) enseignant(e) de FLE d'observer, de rendre compte et d'analyser son apprentissage, en tenant un journal de bord, qui servira de fil conducteur au travail de réflexion mené lors du processus d'observation.



o Didactique FLE 3 : Les méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** 2 devoirs sur table.
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : 1 devoir sur table

Objectif : Connaissance des concepts et des procédés en vigueur dans l'enseignement/apprentissage du FLE, à travers l'étude des principaux courants et approches méthodologiques.

Contenu : 1/ Panorama des différentes méthodes de l'enseignement du FLE.

2/ Présentation, description et utilisation du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL) et des niveaux de référence.

Bibliographie:

- Claude Germain, Évolution de l'enseignement des langues : 5000 d'histoire, CLE International, Paris, 1993.
- Jean-Pierre Cuq dir., *Dictionnaire de didactique du Français Langue Étrangère et Seconde*, Asdifle, CLE International, Paris, 2003.
- Paola Bertocchini, Edvige Costanzo, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008.
- Jean-Pierre Robert, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Ophrys, Paris, 2008.
- Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, Cours de didactique du Français Langue Étrangère et Seconde, PUF, 2005.

o Didactique du FLE 4 : Le matériel didactique d'enseignement pour la classe de FLE

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** 1 exposé et 1 devoir sur table
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : 1 devoir sur table

Objectif : Connaissance et analyse du matériel didactique à disposition des enseignants et des apprenants de Français Langue Étrangère (manuels, ouvrages complémentaires, matériel audiovisuel et ressources TICE).

Contenu: Panorama et analyse de manuels de FLE, selon les niveaux du CECRL.

Bibliographie : Bibliographie et sitographie données en cours.

o Didactique FLE 5 : Le monde professionnel du FLE

Mode d'évaluation :

- Contrôle continu : recherches personnelles sur le monde du FLE présentées sous forme de compte rendu, lettre de motivation.
- Contrôle terminal et session de rattrapage : examen écrit sur les différents acteurs du monde du FLE, rédaction d'une lettre de motivation, durée 90 minutes.



Objectif: Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants à la recherche d'un stage dans le domaine du FLE. Il s'agit de connaître les débouchés professionnels et les différents acteurs pour être capable ensuite de faire des choix éclairés.

Contenu: Présentation des acteurs professionnels du FLE (à l'étranger et en France).

Bibliographie : Donnée en début de semestre.

O Didactique du FLE 6 : Situations d'enseignement/apprentissage de l'oral ou de l'écrit en classe de FLE

Mode d'évaluation :

- ➤ Contrôle continu : 1 exposé / 1 devoir sur table
- > Contrôle terminal et session de rattrapage : 1 devoir sur table

Objectif : Concevoir une séquence de cours de FLE centrée sur l'apprentissage de l'oral ou de l'écrit.

Contenu : À travers l'analyse des principes fondamentaux inhérents à toutes situations d'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'écrit en FLE, l'étudiant(e) apprendra à distinguer et à mettre en œuvre les différentes étapes sous-jacentes à l'élaboration d'une séquence en classe de FLE.

Bibliographie : Bibliographie et sitographie données en cours.

o Didactique FLE 7 : L'évaluation et la grammaire en FLE

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** 2 devoirs sur table.
- ➤ Contrôle terminal et session de rattrapage : 1 devoir sur table.

Objectif : Approche méthodologique et contrastive de l'enseignement de la grammaire, à travers la présentation des principaux contenus linguistiques étudiés en classe de FLE. Présentation des principaux concepts théoriques autour de la notion d'évaluation.

Contenu : Ce cours propose, à travers l'étude et l'analyse de contenus linguistiques, d'envisager et de pouvoir expliciter les choix méthodologiques effectués, de manière concrète et pragmatique, autour des notions d'évaluation et de grammaire en classe de FLE.

Bibliographie : Bibliographie et sitographie données en cours.



Didactique du FLE 8 : Stage pratique d'observation en classe

Mode d'évaluation :

- **Contrôle continu :** rédaction et soutenance d'un rapport de stage
- > Contrôle terminal et session de rattrapage : devoir sur table

Objectif: À partir de comptes rendus d'observation, il s'agira de s'interroger, tel un *praticien réflexif*, sur les modalités didactiques et pédagogiques mises en œuvre lors des cours observés, afin d'être capable de faire des choix conscients et pertinents, dans sa future pratique professionnelle.

Contenu : À travers la mise en œuvre d'un suivi individuel (ou en groupe à effectif réduit, selon les effectifs), cette UE permettra au futur(e) enseignant(e) de FLE de rendre compte et d'analyser, au sein d'une grille de synthèse, les démarches, interactions, techniques de classe et comportements mis en exergue lors du stage pratique d'observation.

3. Passer une certification en langue (CLES)

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale créée par l'arrêté du 22 mai 2000, modifié le 17 mai 2007 et assorti d'un nouveau décret n° 2010-570 du 28 mai 2010.

Le CLES est adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Depuis septembre 2009, une équipe d'enseignants de langue et un collaborateur technique de l'Université Paris 13 proposent aux étudiants non spécialistes inscrits à l'Université Paris 13 cette certification gratuite pour l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Le site du CLES: http://www.certification-cles.fr/

Le site du CLES à l'université Paris 13 : http://www.univ-paris13.fr/certifications

Le public

Le CLES s'adresse aux étudiants spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), y compris les étudiants de LEA, qui peuvent afficher leurs compétences linguistiques lors de demande de stage à l'étranger, de poursuite d'études, de recherche d'emploi, de séjours à l'étranger par exemple. La certification permet aussi de se positionner, de faire figurer le CLES sur son CV.



Les référentiels

Il existe trois niveaux de CLES:

1. Le CLES 1 / niveau B1 atteste de la capacité de l'étudiant à s'insérer dans un programme d'études dans une université européenne. Les tâches proposées s'articulent autour d'un scénario général et réaliste. Elles prennent appui sur des sujets ou des thèmes pertinents pour les études universitaires. La durée totale des épreuves est de 2 heures et les consignes sont rédigées en français.

Compétences évaluées :

- compréhensions écrite et orale : le candidat doit faire la preuve de ses capacités de lecture et de compréhension de documents pertinents pour la « vie universitaire ».
- productions écrite et orale : le candidat doit être capable de produire un message simple à l'écrit et à l'oral dans le cadre de situations pertinentes pour la vie universitaire. Par exemple, en production écrite, il sait rédiger en fonction des conventions d'écriture propres à chaque langue un document courant (lettre, courriel,...). À l'oral, il sait produire des messages oraux courts dans le cadre d'une conversation téléphonique.
- 2. **En CLES 2** / **B2**, les consignes sont en langue étrangère et la durée de l'épreuve est de 3h. Cinq compétences sont testées : les quatre compétences du CLES 1 auxquelles s'ajoute 1'interaction orale (deux ou trois candidats échangent dans la langue sur un sujet imposé, pendant dix minutes).
- 3. En CLES 3 / C1, les consignes sont en langue étrangère et la durée de l'épreuve est de 4h20. Un étudiant peut passer un niveau de CLES par année universitaire et par langue. Par exemple, si un étudiant passe un CLES 1 anglais et échoue, il ne peut se représenter la même année universitaire. En revanche, il peut passer un CLES 1, 2 ou 3 dans une autre langue. Un certificat attestant de la réussite aux épreuves de CLES est remis aux candidats admis.

Le CLES à Paris 13

L'Université Paris 13 propose aux étudiants non spécialistes la certification des niveaux CLES 1 et CLES 2 en anglais et en espagnol. Dans le cadre d'un accord avec l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6), les étudiants de Paris 13 souhaitant se présenter au CLES 1 ou CLES 2 en allemand passent les épreuves à l'université de Paris 6.

Des questions?

Contacter la chargée de mission CLES :

Frédérique PHARABOZ-SIMPSON: frederique.pharaboz-simpson@univ-paris13.fr



Université sans tabac

Interdiction de fumer : rappel de la loi

La loi du 10 janvier 1991 (dite loi EVIN) et le décret 92-478 du 29 mai 1992 fixent les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

En conséquence, il est rappelé aux étudiants qu'il est totalement INTERDIT DE FUMER dans les locaux de l'UNIVERSITÉ PARIS 13.





UFR LLSHS Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés

99, avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse

llshs.univ-paris13.fr